

Intervention au congrès confédéral CFDT de Bordeaux

Cette intervention s'effectue au nom des syndicats de retraités suivants : Loire, Haute Loire, Ain, Savoie, Haute Savoie, Drome Ardèche, Isère, Allier et Cantal.

Les syndicats des retraités de ces départements d'Auvergne Rhône Alpes souhaitent attirer l'attention sur deux points qui nous paraissent essentiels, les débats sur les réformes des retraites et la nécessité d'un ancrage local de l'action syndicale

Ce mandat a été marqué par la mobilisation contre la réforme des retraites de 2023. Les membres de notre syndicat ont été nombreux à manifester. La réforme est en suspens mais rien n'est réglé. La prochaine campagne présidentielle permettra-t-elle d'éclairer un débat public et de faire émerger un projet de refondation de notre système par répartition ? Rien n'est moins sûr si l'on observe le manque de courage de la plupart des politiques et les projets de retraite par capitalisation des partis de droite et du patronat, ou les volontés de jouer encore sur le paramètre « âge de départ ». La CFDT a construit un projet de réforme de fonds, à la fois ambitieux et réaliste. Il sera temps de le réexprimer et de ré-interpeller les candidats publiquement.

Cependant nous ne pouvons passer sous silence notre étonnement, notre interrogation à la lecture de l'article 2.3.1.8.1 de la résolution revendicative qui modifie, sans débat, la revendication portée jusqu'à maintenant d'une indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix comme il est écrit. Cette absence de débat pourra peser sur nos votes.

Pour terminer sur ces questions de retraités signalons que les conditions de travail provoquent souvent des salariés usés et désireux d'une retraite la plus rapide possible mais parfois aussi pas opposés à une prolongation mais dans tous les cas désireux d'une retraite choisie plutôt que subie.

Nous sommes des retraités actifs désireux d'améliorer le pouvoir de vivre sur nos territoires et de vivre pleinement nos débats internes. C'est avec nos camarades salariés que nous pouvons agir, dans un cadre interprofessionnel et de proximité. Or, nous le constatons avec regret, les structures interprofessionnelles de proximité sont très affaiblies, désorganisées, en recherche de sens et surtout de bonnes volontés.

Sur un bassin de vie les sujets de mobilisation ne manquent pas : mobilité, accès à la santé, transition écologique, formation et scolarité, participation citoyenne, lutte contre l'extrême droite, dépendance, etc. Mais prendre en charge des projets et un dialogue social territorial nécessite des bras, des énergies. Les mesures Macron avec la limitation du temps syndical, les ordonnances, la multiplicité et la complexité des questions à traiter dans l'entreprise ou l'administration, captent la grande part des disponibilités militantes. La concentration de nos syndicats les a souvent éloignés des lieux de vie et la concentration de l'interpro sur les URI a réduit les engagements militants locaux et les capacités de débat à ce niveau, qu'elle a aussi dépolitisé. Il faut donc réinventer une action interprofessionnelle de proximité efficace.

Les URI qui disposent de moyens financiers décentralisables ont leur place dans cette réflexion sur l'importance des territoires sans que ça soit suffisant. Les problèmes sont plus larges, la très fréquente déconnexion du champ des syndicats et du champ des bassins de vie ne leur permet pas de trouver une logique territoriale dans leurs missions pas plus que le rattachement exclusif des adhérents et des militants à leur syndicat. Les structures locales qui demeurent, fréquemment grâce à des retraités, ne connaissent souvent même pas ces adhérents. Il nous revient de proposer et de faire vivre une espace d'actions locales volontaire pour impliquer sur nos lieux de vie tous nos adhérents. C'est notre vœu et, retraités actifs, nous y prendrons notre part.